



PROJET D'ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement

AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres du conseil d'établissement pour une **assemblée** qui se tiendra le **mardi 30 janvier 2024 de 19h à 20h30, au salon du personnel**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	1 min.
2.	Nomination d'un(e) secrétaire	1 min.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	1 min.
4.	Suivi et adoption du procès-verbal du 5 décembre <u>Rappel:</u> Cette rencontre initialement prévue le 21 novembre avait dû être déplacée en raison de la grève.	3 min.
5.	Parole au public	
6.	Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)	2 min.
POINT D'APPROBATION		
7.	Grille-Matières 2024-25 (doit être acheminée au CSSP le 2 février, au plus tard.)	10 min.
POINTS D'ADOPTION		
8.	Bref retour sur l'adoption de l'actualisation de notre plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école	7 min.
9.	Projet éducatif 2024-27	8 min.
10.	Choix d'un fournisseur pour les photos scolaires 2024-25	5 min.
11.	Attestation de dépôt et d'utilisation des mesures dédiées reçues	5 min.
POINTS D'INFORMATION ET DE SUIVI		
12.	Présentation du budget révisé	10 min.
13.	Fonds à destination spécial (suivi de notre première campagne de financement « Recettes en pot », planification de la seconde campagne, avis de dépôt du chèque de la part de l'organisme « CAF »et suivi de cheminement du projet de réfection du parcours naturel)	10 min.
14.	Parole au représentant au comité de parents	5 min.
15.	Parole au personnel de l'école	
15.1.	Personnel enseignant	5 min.
15.2.	Personnel professionnel	5 min.
15.3.	Personnel de soutien	5 min.
15.4.	Direction	5 min.
16.	Autres sujets	
17.	Rappel de la date de la prochaine assemblée	1 min.
18.	Levée de l'assemblée	1 min.

Veuillez noter que le minutage inscrit se veut à titre indicatif seulement.

Nicolas Sallio
Président du Conseil d'établissement
École de la Passerelle

Sophie Lussier
Directrice
École de la Passerelle

